

Plan d'action 2020

lh2ef

TABLE DES MATIERES

Préambule.....	3
Les axes d'activités.....	5
1. L'axe système d'information	6
2. L'axe formation.....	9
3. L'axe accompagnement.....	11
Les actions 2020 par domaine.....	13
1. Pilotage / Intégration / Décisionnel	14
2. Finances / Comptabilité.....	16
3. Scolarité / Formation / Vie de l'étudiant.....	19
4. Recherche / Valorisation	25
5. Ressources Humaines	28
6. Santé / Prévention / Sécurité.....	31
7. Patrimoine immobilier et développement durable	32
8. Les achats	34
9. Les services support en appui des activités.....	36

Préambule

L'année 2020 sera une année charnière en cela qu'elle sera la dernière année de mise en œuvre du contrat de développement 2016-2020 et l'année d'aboutissement de la préparation du futur contrat de développement 2021-2025.

Cette année 2020 sera donc riche d'actions, bilans, expérimentations, discussions, partages et négociations. Tenir les objectifs du contrat 2016-2020 et développer un niveau d'ambition à la hauteur des enjeux de la transformation numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche conduiront à un niveau d'activités élevé de l'Agence. De l'Agence, mais également de ses membres et de ses partenaires. Les travaux menés sont par nature collectifs et c'est l'ensemble de la communauté qui est engagée.

Tout d'abord, l'Agence pourra s'appuyer sur un socle logiciel reconnu, sur la solidité de ses dispositifs de maintenance et d'évolution de ses solutions logicielles ainsi que sur ses experts, gages d'un accompagnement de grande qualité.

En matière de solutions logicielles, l'accent sera plus particulièrement mis :

- sur les domaines de la recherche et de la scolarité, avec les programmes SI Labo, intégrant de nouvelles orientations, et PC-Scol. La mise en place de la loi Orientation et Réussite des étudiants, les réflexions qui s'inscrivent dans le cadre de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche emportent des conséquences importantes en matière de système d'information, les programmes mentionnés ci-dessus devant prendre leur part dans les transformations envisagées ;
- la préparation d'évolutions techniques et fonctionnelles majeures attendues par les établissements pour SIHAM (SIRH), avec en cible HRa suite 9, et SIFAC (budget/finances), avec en cible S/4HANA ;
- la réalisation du projet (financé pour partie par le fonds pour la transformation de l'action publique) de passage au mode service des logiciels de l'Agence ;
- sur les questions d'interopérabilité et de gestion des données de référence avec le déploiement de la solution Sinaps.

En matière d'accompagnement, depuis un peu plus d'un an, nous expérimentons le dispositif des Lab'U, pour favoriser la dissémination des bonnes pratiques, des retours d'expérience en appui des réseaux dans les communautés métier. Nous amplifierons ces actions, associant étroitement métiers et outils, qui sont à forte valeur ajoutée pour la montée en compétences des équipes des établissements. L'Agence se positionne comme le vecteur naturel de ces rencontres et facilite l'émergence de nouveaux réseaux (sur des métiers non encore structurés en réseau par exemple).

Le renouvellement du contrat quinquennal et la transformation numérique de l'ESR, pour toujours mieux accompagner les établissements

Pour anticiper et préparer le contrat quinquennal 2021-2025 de l'Amue, un chantier concernant l'évolution du modèle d'activité de l'Agence a été lancé en 2018. Evolution au sens large, qui sous-tend modèle économique, gouvernance, positionnement sur ses différents axes d'activité (SI, formation et accompagnement), avec la question de l'élargissement possible de ce périmètre, afin de répondre toujours mieux aux besoins des membres de la communauté de l'ESR. L'objectif étant de parvenir à une vision globale de l'Amue, tant sur son périmètre d'intervention que sur son financement.

Des ateliers ont été organisés, pour poser un diagnostic puis dégager des scénarios de grandes orientations pour l'avenir, issus de la réflexion de membres représentatifs de la communauté. Les premiers travaux se sont achevés au premier semestre 2019.

En parallèle, un benchmark a été réalisé auprès de structures européennes dont le domaine d'activité est proche de celui de l'Amue, en Italie (CINECA), aux Pays-Bas (SURF), ainsi qu'en Angleterre, en Espagne et en Allemagne, afin de mieux connaître leur positionnement, leurs actions et leur périmètre d'intervention.

A l'issue de ce recueil de matière et après la tenue d'ateliers, des scénarios ont été formulés, définissant le cadre dans lequel les membres de la communauté souhaitent voir évoluer l'Amue.

L'évolution du modèle d'activité se positionne sur un double pivotement, à la fois au sein de l'Agence, lieu où les acteurs parviennent à échanger, synthétiser et trouver un consensus, mais aussi sur une dimension plus large, qui tend à systématiser la prise en compte des initiatives émanant des établissements, les déployer au niveau national le cas échéant, c'est-à-dire s'orienter vers les établissements pour mieux identifier et mutualiser les initiatives.

L'autre pivotement réside dans le rôle des Assemblées Générales, des instances et des établissements dans les projets, avec un niveau d'investissement à la hauteur des enjeux portés, en fonction des attentes et des besoins de chacun. L'objectif de l'Agence étant de devenir un acteur d'accompagnement naturel, et pleinement intégré dans la communauté.

Pour favoriser cette intégration, il est nécessaire de s'appuyer :

- sur un système de prise de décision clarifié et plus lisible ce qui établira sa crédibilité et sa légitimité. Le portage des décisions auprès des gouvernances de chacun des établissements en sera facilité ;
- une connaissance fine par l'Agence de chacun de ses adhérents et de leurs besoins pour leur apporter le meilleur niveau de réponse. Concilier différenciation et mutualisation est un enjeu majeur pour l'Agence, enjeu intégré dans les travaux menés par la mission de préfiguration d'une structure dédiée au marketing.

Dans ce cadre, des travaux sur la gouvernance, sur les modes de co-construction des services de l'Agence (selon une logique d'hybridation) ainsi que sur son financement seront poursuivis sur l'année 2020. Des pistes de réflexion ont été lancées sur les rôles respectifs de l'assemblée générale et du conseil d'administration, de la place des acteurs du numérique au sein du conseil d'administration de l'Agence (qui verrait ses attributions élargies), sur le rythme de financement des projets par les adhérents (l'idée étant que les adhérents bénéficient plus rapidement de la valeur d'usage attendue et que l'Agence puisse reconstituer plus rapidement sa capacité à investir pour eux).

Stéphane Athanase
Directeur de l'Amue

-
-
- **Les axes d'activités**
-

1. L'axe système d'information

Le DSPSI a une action transverse aux axes, le DCSI et le DdAC mêlent SI, métier et formation pour une offre intégrée.

Le Département Stratégie et Programmation SI (DSPSI)...

Le DSPSI est un département transverse à toutes les activités de l'Agence. Il couvre les domaines SI, métiers, cloud ou encore numérique. Il découvre, élague, réfléchit, propose, choisit, éclaire et met en lumière la "matière première" des actions de l'Agence. Il contribue à anticiper les investissements importants à venir (par obligation ou opportunité) de façon à améliorer encore la qualité de la programmation à long terme des moyens de l'Agence (en moyens financiers et compétences). En 2020 les sujets sont nombreux.

+ DEVELOPPER ET VALORISER LA VEILLE PROSPECTIVE SUR LES USAGES DU NUMERIQUE

- + **Poursuivre** les actions de veille > séminaires et publications (collection numérique)
- + **Identifier** les retombées potentielles sur l'offre Amue et sensibiliser les établissements
- + Identifier et **partager** les expériences innovantes des établissements en lien avec les associations professionnelles

+ DEVELOPPER LA CULTURE DE L'INNOVATION AU SEIN DE L'AMUE EN LIEN AVEC LES ADHERENTS ET L'ECOSYSTEME

- + **Consolider** le dispositif Mutual'Lab
- + **Construire** une journée d'innovation, avec les réseaux professionnels et les établissements

+ URBANISATION

- + **Affiner** la vision de la cible SI, s'assurer de son appropriation et sécuriser l'alignement des projets sur cette cible
- + **Poursuivre** l'animation du réseau d'urbanistes d'établissements en collaboration avec le CSIESR
- + **Modéliser** et publier la vue transverse des données de l'offre SI de l'Amue en relation avec les aspects sécurité et publication (openData)
- + **Accompagner** les métiers dans la modélisation de leurs processus

+ FAIRE PROGRESSER LE PROJET D'OFFRE DE SERVICES AMUE GRACE AU FONDS DE TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Le projet a pour objectif **de transférer chacun des logiciels Amue dans une infrastructure mutualisée**, les proposer aux adhérents en mode service (hébergement distant ou cloud) et leur offrir un dispositif incitatif permettant de lever les freins RH et financiers d'une telle évolution.

En 2020 l'Amue proposera à quelques établissements pilotes de faire exploiter leurs solutions Sifac, PC-Scol/PEGASE et Siham par des partenaires, qui, dans cette phase expérimentale, pourront être multiples. Les acteurs du secteur public susceptibles d'héberger le dispositif sont en lis. L'Amue proposera également à des DSI maîtrisant ces solutions depuis plusieurs années, d'être partie prenante de ce projet.

+ FAIRE PROGRESSER LE PROJET DECISIONNEL EN MODE ASSEMBLEUR

Le mode assembleur est issu des réflexions sur le modèle d'activité de l'Amue. Il pourrait se traduire de la façon suivante : le projet est porté par les établissements et l'équipe projet repose en partie sur les personnels des établissements (direction de projet, experts fonctionnels et techniques, développeurs...), l'Amue ayant pour mission d'organiser et dimensionner correctement le projet.

Dans ce contexte, les financements initiaux seraient, au travers principalement de la masse salariale de l'équipe, portés par les établissements initiateurs. L'Amue définirait avec eux le modèle économique global et contribuerait à la promotion et à la diffusion de la solution.

Les établissements initiateurs seraient rétribués par les redevances qu'acquitteraient les futurs établissements consommateurs du SI décisionnel délivré.

LIVRABLES



Bilan de phase expérimentale offre de services

Projet décisionnel organisé à mi 2020

Plénière urbaESR

Cible SI de l'Amue publiée et à jour

Séminaires

La Collection numérique

...et le Département de Construction des Systèmes d'Information (DCSI)

L'activité du DCSI continue à se recentrer sur le pilotage des chaînes de production logicielles dans l'objectif, toujours, d'améliorer la qualité de production et de support.

+ QUALITE & ORIENTATION CLIENT

Les travaux entrepris sur le pilotage des chaînes de production logicielles ont permis d'affiner les tableaux de bord, de faire avancer les processus de maîtrise budgétaire et d'atterrissage des projets.

Les travaux sur le système Qualité V2 ont été réorientés vers l'objectif de mise en œuvre du management du risque unifié, préalable au système, et une analyse du coût de la non qualité a été diligentée en fin d'année 2019, balisant ainsi le terrain pour les actions 2020.

L'année sera riche en actions et productions :

- + définition des tableaux de bord prévisionnels de la charge permettant les arbitrages en amont de l'affectation des ressources
- + définition du Plan Assurance Qualité V2 à partir des résultats de l'audit Qualité et de l'étude du coût de la non-qualité pour orienter l'efficacité des investissements consentis
- + mise en œuvre progressive du nouveau PAQ dans les projets
- + après la généralisation de la méthode de management par le risque dans les projets et unification du corpus des risques, la mise en œuvre d'un processus de décision tenant compte du niveau de risque décelé
- + généralisation des outillages de test permettant de garantir l'amélioration continue de la qualité logicielle.

Enfin, les campagnes de sensibilisation à l'orientation client dans le cadre de la refonte des procédures de support ont permis l'élaboration du cahier des charges de la future version de DADM et la mise en œuvre du processus de recueil de la satisfaction client.

+ CONVERGENCE & VISION URBANISEE

Avec le déploiement de la solution Sinaps, les sujets de convergence ont été l'objet d'un effort accru qui a permis de progresser en 2019 sur la mise en œuvre des processus partagés entre les équipes projets. Le lancement d'un mécanisme de fonctionnement basé sur dossiers transverses, dont l'instruction et l'arbitrage sont présentés dans les comités de pilotage des solutions logicielles concernées, a été réalisé.

Cette stratégie d'urbanisation perdurera et s'incarnera en 2020 dans les chantiers suivants :

- + définition de processus internes visant à coordonner les stratégies de test : sur la base de la plateforme de tests d'intégration finalisée en 2019, mise en œuvre des stratégies communes de tests et publication des résultats
- + choix et mise en œuvre d'un outillage interne permettant de coordonner les livraisons aux établissements multi-équipés, en tenant compte des contraintes d'impact : l'Amue proposera une analyse préalable personnalisée de l'impact sur la base des informations fournies par les établissements équipés, pour garantir le meilleur scénario d'installation
- + Création de task-forces transversales permettant un gain d'efficacité sur les sujets d'implémentation technique en établissement
- + accompagnement spécifique des fusions d'établissements et des établissements expérimentaux, par la mise en œuvre de scénarios personnalisés des convergences d'outils.

LIVRABLES



Le DCSI regroupe les projets concourant à la maintenance et la construction des SI produits par l'Amue, avec la responsabilité des livrables sur ces SI : nouvelles versions (en particulier Caplab pour 2020, Sinaps...), patches évolutifs et correctifs (Apogée, Sifac, Siham...), documentations, guides, kit de déploiement...

Par ailleurs, un certain nombre de livrables transverses aux différents projets sont également prévus :

Plan Assurance Qualité V2, Corpus de risques partagés

Visibilité sur les tests d'intégration des outils urbanisés

Dispositif de traitement des insatisfactions client

Analyse préalable personnalisée de l'impact des livraisons

Scénarios personnalisés des convergences d'outils dans le cadre des fusions

2. L'axe formation

+ INVESTIR SUR LES FORMATIONS SI

Les SI diffusés par l'Amue aux établissements apportent une forte valeur, notamment dans l'optimisation des processus métiers. Cette valeur est perceptible à condition de maîtriser les dimensions fonctionnelles et techniques des outils. Cette approche met en évidence l'importance des formations pour accompagner les établissements et leurs agents dans cette maîtrise.

Le modèle mis en place historiquement à l'Amue concernant les formations SI consiste à cibler des personnes ressources dans chaque établissement. Modèle qui fait les preuves de son efficacité car il permet de mobiliser des formateurs experts de l'outil et en même temps positionnés au cœur des métiers dans l'établissement. Modèle qui présente néanmoins des limites du fait des fortes disparités entre établissements à répliquer ces formations en interne. Cette tendance peut s'observer à travers la forte hausse des demandes de prestations spécifiques des établissements pour des formations SI en intra. Elle s'observe également par le niveau des demandes d'assistance de premier niveau, traitées en principe directement par établissements, auquel font face les différents projets.

Les formations SI se décomposent entre celles portant sur la prise en main des différentes fonctionnalités des outils, selon le champ métier, et celle d'un niveau plus expert. L'enjeu est de rendre beaucoup plus accessible à l'ensemble de la communauté, les formations de prise en main. Il s'agit de proposer aux établissements une solution de formation rapide pour leur agent en prise de poste, sur des fonctions nécessitant de la saisie dans des SI.

Deux axes seront explorés en 2020 :

- L'harmonisation de la méthodologie de construction et de diffusion des formations SI, prenant notamment en compte l'actualisation en temps réel des formations aux évolutions des outils, l'harmonisation de leur diffusion en s'appuyant sur l'expérience acquise par l'Amue en matière d'hybridation, et une logique de scénarisation des formations en lien avec les fonctions exercées par les agents
- L'utilisation d'outils adaptés à la construction de formations portant sur de la saisie transactionnelle dans des systèmes d'information. Il s'agit d'identifier et de tester les outils du marché permettant à la fois des gains de temps sur la construction des formations sur le modèle traditionnel. Il s'agit également d'explorer les opportunités de développer des exercices en autoformation à distance.

+ CONFIRMER LES FORMATIONS SUR LES CYCLES DE DIRECTIONS METIER, EN PARTENARIAT AVEC L'IH2EF

L'Amue construit depuis 2016, en partenariat avec l'IH2EF et les associations professionnelles (DGS, DSI, DAF, RH, DPI,)), les cycles de formation métiers pour différentes fonctions stratégiques des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les fonctions suivantes sont couvertes par les cycles :

- Directeur général des services
- Directeur de composante
- Directeur des affaires financières
- Directeur des ressources humaines
- Directeur du patrimoine immobilier
- Directeur des systèmes d'information
- Directeur des achats
- Conseiller de prévention

Ces formations permettent d'accompagner un nombre important de cadres. Elles contribuent à la transformation des pratiques administratives, rendant plus efficace les gouvernances d'établissements dans leurs trajectoires d'autonomie et pour la mise en œuvre de leurs projets politiques.

Ces cycles sont proposés aux cadres des établissements mais ne revêtent aucun caractère obligatoire. Leur succès est une reconnaissance de qualité, montrant que le dispositif est aujourd'hui stabilisé. Cela permet de s'inscrire dans une nouvelle étape, avec pour objectif d'atteindre davantage de personnes en poste sur les fonctions couvertes. Deux pistes sont explorées et verront des réalisations concrètes sur 2020 :

- La reconnaissance des compétences acquises lors des différents modules, permettant aux cadres qui s'inscrivent activement dans ces formations de les valoriser dans la poursuite de leur carrière. C'est aussi un gage d'excellence pour les établissements.
- L'inscription de ces cycles dans une logique de plateforme avec un contenu hybride, permettant d'élargir les opportunités de formation des stagiaires. Des expérimentations sont actuellement menées sur le cycle des directeurs des systèmes d'information et celui des conseillers de prévention.

+ PARTAGER LES ORIENTATIONS SUR L'AXE FORMATION AVEC LA COMMUNAUTE

L'ensemble de l'offre de formation de l'Amue s'inscrit dans une logique de performance de ses adhérents en matière de gestion. Cette offre, qui reste contrainte, doit se renouveler en fonction des besoins et être priorisée avec la communauté. Cette communauté est constituée à la fois des donneurs d'ordre et des formateurs, qui en assurent la construction et la diffusion. Pour partager ces enjeux, l'Amue s'est doté de deux dispositifs. Le comité formation continue de l'Amue (CFCA) regroupe les organismes pouvant identifier et prioriser les besoins en formation au sein des établissements (CPU, MESRI, associations professionnelles). Le Forum des formateurs permet d'animer le réseau des formateurs occasionnels, qui sont des agents en poste en établissement. Il a pour fonction d'accompagner les formateurs sur l'évolution des pratiques pédagogiques et de les aider à cerner les nouveaux besoins.

Le prochain CFCA se réunira au 2^{ème} trimestre 2020 et sera préparé en amont, par domaine, en lien avec les communautés métiers.

Le prochain Forum des formateurs aura pour thématique l'hybridation des formations de l'Amue, en s'appuyant sur les expérimentations actuellement réalisées.

LIVRABLES



Scénariser les formations suivant les fonctions exercées par les agents

Développer des exercices en autoformation

Développer les formations hybrides

Un CFCA

Un forum des formateurs ayant pour thématique : l'hybridation des formations

3. L'axe accompagnement

L'axe accompagnement de l'Amue a pour objectif de diffuser des pratiques métiers au sein des établissements, leur permettant de répondre aux enjeux actuels, principalement sur les aspects organisationnels et d'évolution des métiers.

+ FERTILISER LES COMMUNAUTES METIERS AVEC LES LAB'U

L'existence de réseaux dynamiques dans les communautés métier a une forte valeur ajoutée pour la montée en compétences des collaborateurs des établissements. L'Agence est le vecteur naturel de ces rencontres, encourageant les échanges, la circulation d'information, la fertilisation croisée des esprits, l'évolution des mentalités.

Depuis un peu plus d'un an, nous expérimentons le dispositif des Lab'U, pour répondre à cet enjeu. Ils se présentent comme un outil structuré pour l'échange, dont le contenu est construit par la communauté elle-même. L'Amue apporte des techniques d'intelligence collective, permettant à un ensemble de personnes exerçant des fonctions, des métiers similaires de partager sur des sujets d'intérêt commun. L'Amue joue également un rôle d'amorce pour permettre les rencontres, en s'appuyant sa connaissance de ses adhérents.

Une dizaine de Lab'U ont eu lieu en 2019, tant sur des communautés outils (FCA Manager, Harpège), que sur des communautés métiers (Achat, Responsables Administratif d'unité de recherche) avec, pour chaque, plusieurs éditions. Le format du Lab'U est souple et chaque événement est ouvert à l'ensemble des personnes intervenant sur le domaine. Pour chaque Lab'U, un cadre de travail collectif est défini, avec une production en sortie qui peut être un état des lieux, un plan d'action, des recommandations ou une expression de besoin.

Pour 2020, les Lab'U deviendront l'outil de dynamisation des communautés identifiées comme stratégiques par l'Amue, en lien avec ses partenaires. Pour chaque communauté identifiée, l'objectif est de deux éditions par an. Une réflexion et des expérimentations seront menées pour poursuivre l'animation des réseaux entre deux Lab'U.

Au-delà d'être une formule permettant d'irriguer les métiers de l'ESR par un partage de bonnes pratiques, les Lab'U sont également un moyen pour l'Amue de mieux connaître les acteurs et les transformations de ces métiers, mais aussi de repérer des compétences en établissements.

+ STRUCTURER LES EVENEMENTS COLLECTIFS POUR ACCOMPAGNER AUTOUR DES BONNES PRATIQUES ET DE LA TRANSFORMATION DES METIERS

L'Amue poursuit l'organisation de conférences par domaine, qui se déroulent en présentiel, dont l'objectif est de permettre une prise de recul sur des sujets d'actualité, en faisant intervenir des chercheurs, des consultants ainsi que des établissements pour du retour d'expérience. Ces conférences sont co-construites avec les acteurs des domaines ; elles disposent de compte-rendu pour capitaliser le contenu et le mettre à disposition des adhérents.

L'objectif pour 2020 est de porter une conférence par domaine, dont la thématique pourra être identifiée à l'occasion de Lab'U

En parallèle, l'Amue diffuse également de l'information à travers les webconférences, qui portent davantage sur des sujets techniques. Leurs fréquences et leurs thématiques sont laissées à la libre appréciation des chargés de domaines, en fonction des besoins identifiés.

Enfin, selon les domaines, une veille réglementaire est effectuée. Celle-ci est mise à disposition des établissements à l'occasion des Fils' Amue. Ces Fils permettent également de diffuser l'information sur les événements, en rappelant leur ligne éditoriale, vectrice de sens.

+ DEVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT A LA DEMANDE EN S'APPUYANT SUR LES RESEAUX D'EXPERTS

L'Amue souhaite également répondre aux demandes d'accompagnement spécifiques des établissements, en ayant recours à des référents reconnus par la communauté. Notre enjeu est de réussir les mises en relation, pour permettre des retours d'expériences adaptées au contexte de l'établissement demandeur, avec des préconisations.

Pour les champs d'expertise couverts, cet accompagnement débute par une aide à l'expression de besoin et à un cadrage de la commande. La réponse se fait à travers un échange avec l'établissement, permettant de bien cerner ses problématiques et d'adapter le retour d'expériences. Enfin un retour est effectué sur la base d'un court livrable, d'une dizaine de pages avec des préconisations.

Pour 2020, l'objectif est d'ouvrir de nouveaux champs d'expertise en identifiant les experts en établissements.

LIVRABLES



Lab'U : 2 éditions par an et par communauté

Une conférence par domaine

-
- **Les actions 2020 par domaine**
-

1. Pilotage / Intégration / Décisionnel

Sinaps

Dans le cadre de la maintenance adaptative, deux versions de la solution logicielle sont prévues.

Au printemps 2020, une amélioration du référentiel Structure permettra de mieux gérer les unités mixtes de recherche, en particulier les différents liens vers les organismes de tutelle et cotutelle ou les partenaires, d'étendre les workflows (procédures assistées) de valider de multiples acteurs responsables, de prendre en compte (modélisation et diffusion) les nouveaux types de champ d'EBX, permettant ainsi de décrire des mandats de gestion par du texte riche.

Cette version de Sinaps sera réalisée en étroite collaboration avec l'INRAE qui a sélectionné la solution mutualisée de MDM (*master data management*) de l'Amue pour remplacer son outil "maison" dans le cadre de la convergence de son SI.

Après le travail de co-conception de la version 1 de Sinaps avec l'IRSTEA, qui l'exploite depuis plusieurs mois sur l'ensemble de ses sites, ce partenariat renforce le positionnement de Sinaps comme outil universel de gestion des données de référence, aussi bien pour les universités dans toutes leurs sphères d'activité : enseignement comme recherche, que pour les EPST.

En fin d'année, profitant des améliorations d'ergonomie apportées par la version 5.9 d'EBX, une montée de version de Sinaps sera l'occasion de revisiter l'ergonomie fonctionnelle des procédures assistées pour une meilleure efficacité des utilisateurs.

En termes de déploiement, en même temps que l'Amue accompagnera de nouveaux établissements dans la mise en œuvre de la solution, le recrutement d'une 4^{ème} vague sera lancé.

Les travaux d'intégration de la V2 de Pégase avec Sinaps seront également lancés.

Enfin, le recrutement d'un groupe d'établissements-pilotes sera ouvert dès le 1^{er} semestre 2021, pour lancer les études de construction de nouveaux référentiels (Locaux/Patrimoine, Tiers/Partenaires, Offre de formation).

LIVRABLES



Versions mineures du logiciel :

- + v1.2 (printemps) amélioration du référentiel Structure pour mieux répondre aux enjeux de gouvernance des données des établissements de recherche (pilote : INRAE)
- + v1.3 (automne) montée de version EBX (5.9) et amélioration de l'ergonomie de la solution

Mises en production des nouveaux établissements ayant engagé un déploiement en 2020 (vague 3 et déploiements sur mesure)

Conventions de déploiement d'une 4^{ème} vague

+ LES FORMATIONS + PRESTATIONS SPECIFIQUES

Les demandes de formations et de prestations spécifiques sont nombreuses. Si le contenu de l'offre permet de répondre aux besoins qui ont été identifiés, la capacité à faire est limitée par le niveau des ressources. Un travail d'identification de nouveaux formateurs issus des établissements sera poursuivi, en lien avec les réseaux professionnels.

2. Finances / Comptabilité

Sifac

+ DIGITALISATION SI-FINANCES

Poursuivre, durant l'année 2020, le cadrage du projet de transformation du SI-Finances, en approfondissant l'analyse des impacts (métiers, SI) dans l'objectif de préciser le dimensionnement (calendrier, coûts, risques, ...) du projet de construction, de déploiement et de conduite du changement. Les travaux préparatoires à la construction démarreront en 2020.

+ GESLAB

Dans le cadre des nouvelles orientations portées par le ministère sur le SI Labo, l'Amue poursuivra la construction et le déploiement pilote pour l'ensemble des flux d'intégration logistiques et référentiels entre Sifac et Geslab.

+ DEMATERIALISATION DES FLUX

Poursuivre le déploiement de la nouvelle solution de dématérialisation complète des processus de gestion des déplacements, reposant sur l'offre UGAP et ses partenaires (DIMO – Notilus One).

Accompagner le déploiement généralisé de la dématérialisation des factures de vente pour l'ensemble des établissements Sifac intégrés à Chorus Pro, prévu initialement en 2019.

Construire une offre de dématérialisation de l'acte d'achat (e-procurement) basée sur l'acquisition d'un module "Place des marchés" intégré à Sifac.

+ OPTIMISATION DES PROCESSUS

Construire et déployer, en pilote, une nouvelle fonction de Certification d'Acquisition du Droit (fonction miroir du Service Fait Dépenses) afin d'enrichir et optimiser le processus de la recette.

Etendre le périmètre d'archivage de Sifac et accompagner son déploiement.

Monter un groupe de travail sur le thème de la gestion des autorisations et traiter les problématiques de rôles les plus prioritaires par la co-construction.

+ AMELIORATIONS DES FONCTIONS EXISTANTES

Poursuivre l'amélioration de l'outillage ou des procédures pour faciliter les évolutions de structures ou sociétés.

Faciliter la gestion de la trésorerie.

+ DEPLOIEMENT

Déploiement d'une vague Sifac (fusions, nouveaux établissements, regroupements, établissements expérimentaux).

LIVRABLES



Intégration complète entre Sifac et Geslab

Déployer en pilote une nouvelle fonction de certification d'acquisition du droit

Monter un groupe de travail sur le thème de la gestion des autorisations

Déployer une vague Sifac

Accompagner le déploiement généralisé de l'extension du périmètre des factures fournisseurs (factures sans commande, factures complétées, factures de travaux) pour l'ensemble des établissements Demat intégrés à Chorus Pro.

Dans une perspective proche de disparition des factures papier et de l'évolution de l'offre ITESOFT sur laquelle repose la solution de dématérialisation des factures, définir la stratégie cible et la trajectoire de cette fonction, en lien avec la transformation de Sifac.

LIVRABLES



Poursuivre le déploiement de la solution

Accompagnement

+ VEILLE REGLEMENTAIRE ET METIER

- + Relance du **Fil Amue Finances**, fil d'informations des adhérents
- + Réalisation d'une ou plusieurs nouvelles "**Fiches Zoom**"
- + **Mise à jour** des informations du site
- + **Réalisation d'une fiche** de gestion à l'attention des futurs présidents d'Université

+ L'EXPERTISE METIER EN APPUI DES SI

Les experts métiers du DdAC poursuivront leur participation aux ateliers d'expression du besoin, de conception, aux comités de suivi et de pilotage du projet **Geslab** partenarial, du projet développement d'un socle commun d'interface entre SIFAC et **NOTILUS** "solution de gestion des missions du niveau 3 du marché UGAP" et du projet "**mission ESR 2021**" avec le CNRS.

Ainsi des groupes de travail des acteurs concernés en établissement et en unités de recherche seront initiés et pilotés par les chargés de domaine selon l'avancée des projets, les choix structurants à déterminer, les contraintes organisationnelles et réglementaires à prendre en compte. Des actions de communication et de sensibilisation seront engagées.

Les chargés de domaine assureront une veille de l'avancée de ces projets permettant de favoriser les bonnes pratiques et, à chaque fois que possible, une convergence et une homogénéisation des processus de gestion, afin de simplifier la gestion administrative et financière des acteurs et faciliter l'appropriation des outils aux utilisateurs.

La digitalisation des actes de gestion des processus mission et e-procurement modifie les organisations. Les impacts organisationnels créés par le développement de solutions de dématérialisation seront étudiés pour en organiser une large restitution.

Un travail spécifique concernant **les états budgétaires** sera mené ; il est en lien avec l'infocentre des établissements publics nationaux.

LES FORMATIONS

+ L'offre Sifac

Poursuite en 2020 de l'amélioration continue de l'offre SIFAC et SIFAC Démat.

Réorganisation et redéfinition des rôles des acteurs internes pour rendre pérenne la gestion et l'optimisation des données des bases de formations SIFAC, pour une meilleure qualité des formations et une cohérence avec les supports de formations.

- + **L'offre Sifac Démat** étoffée en 2019, doit confirmer ses choix de programmation en analysant l'offre et la demande.
- + Lancement d'un groupe de travail dans la perspective de la mise en place d'un parcours sur le contrôle interne (initié en 2019).
- + **La gestion budgétaire et financière d'une composante d'enseignement**, construite et expérimentée en 2019, sera proposée à partir de 2020 et complètera l'offre déjà existante en répondant aux attentes d'un public qui ne se trouve ni en services centraux, ni en laboratoires.
- + Lancement en 2020 d'un nouveau **cycle de formation des directeurs financiers** en partenariat avec l'IH2EF. Les modules du parcours seront revisités, en particulier avec l'activation de la plateforme Campus Amue.
- + La **formation "dépenses"** est à finaliser, en lien avec le projet de constitution d'un Mooc.
- + Mise en place d'une nouvelle formation métier ("formation test") autour de l'outil de prospective financière lancé par la CPU (**Simulationfinancière.cpu.fr**). Cet atelier sera animé par les concepteurs de l'application, en relation avec l'Amue, dans la perspective de faciliter la prise en main de l'outil par les adhérents et d'échanger avec eux sur ses fonctionnalités.

+ CONFERENCES

- + Poursuite du **cycle web conférences sur la TVA**, pour répondre aux attentes d'accompagnement continu sur ce sujet complexe. Ces web conférences seront construites avec les experts en TVA appliquée à la recherche identifiée par l'Agence.
- + **Conférence "experts" autour d'une thématique** cible en lien avec le pilotage financier des universités.

+ GROUPE DE TRAVAIL

- + Poursuite du groupe de travail pour valider l'analyse des chargés de domaine sur **les processus financiers** dépenses, recettes et clôture. Ces processus seront, à terme, mis en partage au sein de la communauté, pour mutualiser les bonnes pratiques.
- + **Mise en œuvre d'un atelier d'échange régional** réunissant plusieurs établissements EPSCP en proximité géographique permettant d'aborder des thématiques ciblées en fonction des besoins établissements identifiés pour partage de bonne pratique.
- + Mise en place de groupes de travail permettant la **construction de nouvelles formations** validées en CFCA ou l'élaboration de parcours pédagogiques.

+ ACTIVITES TRANSVERSES

- + En lien avec le domaine achat, la centrale d'achat Amue et le CNRS, proposer une solution intégrée et globale de **gestion des déplacements professionnels** : marché mission ESR 2021.
- + En lien avec le domaine recherche, proposer en direction des **administrateurs de structures de recherche**, des rencontres autour d'ateliers inter-domaines permettant d'encourager les échanges sur les problématiques organisationnelles, de gestion, de préparation budgétaire, d'analyse financière d'UMR multi-tutelles : Lab'U.
- + Engager une action transverse sur la question du **pilotage de la masse salariale**

LIVRABLES



1 (ou plusieurs) fiche(s) zoom Finances

Nouveau cycle de formation des cadres supérieurs des établissements avec l'IH2EF

1 nouvelle formation métier (outil de prospective financière)

1 formation métier à finaliser (la dépense)

1 Conférence métier

1 Lab'U métier au niveau régional

3. Scolarité / Formation / Vie de l'étudiant

Apogée

+ AMELIORATION DE L'INTEROPERABILITE AVEC L'ECOSYSTEME

Prendre en compte les résultats de la phase pilote du flux apprenants Sinaps, autant pour la phase d'initialisation des données que pour la marche courante.

Etendre le flux de l'affectation de l'INE au format INES pour les étudiants ne disposant pas d'identifiant au service d'inscription par le web.

S'intégrer dans la démarche de sécurisation de l'utilisation du diplôme dans le cadre des démarches de candidatures professionnelles et administratives en participant aux travaux du projet SAND sur l'attestation numérique au diplôme.

+ AMELIORATION DE L'EXISTANT

Le plan produit intègre la maintenance adaptative mineure permettant d'améliorer les fonctionnalités existantes de l'application. Un accent sera mis sur les évolutions qui ont été identifiées comme prioritaires suite à la phase pilote de l'outil ACTUL.

+ EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

Mettre en œuvre les évolutions jugées indispensables lors des travaux sur la loi ORE menés en 2019, dont notamment le relevé de compétences, et poursuivre l'animation des groupes de travail pour identifier les évolutions prioritaire à prendre en compte.

Poursuivre l'accompagnement au déploiement de l'outil ConPeRe, identifier les évolutions à prendre en compte dans l'outil, accompagner l'université Grenoble Alpes dans la mise en œuvre de ces évolutions et déployer les nouvelles versions.

Mettre en place les groupes de travail pour identifier les évolutions nécessaire à la réforme de la PACES.

Suite à leur identification en 2019, mettre en œuvre les évolutions nécessaires à la prise en compte des droits différenciés et des exonérations pour les étudiants internationaux conformément à la stratégie "Bienvenue en France" en faveur de l'attractivité et de l'accueil des étudiants internationaux ; prendre en compte le paiement en N fois introduit par cette stratégie dans les écrans du gestionnaire et les services d'inscription et de réinscription par le web.

+ MAINTENANCE TECHNIQUE

Finaliser la migration Java et entamer le passage à Oracle Data Base 19.

+ DEPLOIEMENT

Déploiement d'Apogée dans un nouvel établissement et accompagnement des fusions d'établissements.

LIVRABLES



Mise en place du relevé de compétence

Prise en compte des droits différenciés et du paiement en N fois

Finalisation de la mise en œuvre de l'immatriculation INES

En 2020, ROF ne connaîtra pas d'évolution fonctionnelle notable, il sera toutefois concerné par la maintenance technique.

PC-Scol / Pégase

L'année 2019 a permis de stabiliser les équipes de développement et les méthodes Agiles (Scrum et Safe) utilisées. Un RTE (Release Train Engineer) et un PM (Product Manager) ont été identifiés. L'équipe de qualification transverse et les processus de fonctionnement avec cette équipe ont été mis en place. Les établissements pilotes V1 ont été identifiés, il s'agit d'Agrocampus Ouest, de l'INUC (Institut National Universitaire Champollion), de l'INSA de Lyon, de l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg), de l'UTBM (Université de Technologie de Belfort Montbéliard) et de l'Université de Nice. Les travaux préparatoires au déploiement de la solution Pégase dans ces établissements ont débuté.

ETABLISSEMENTS PILOTES

L'année 2020 sera consacrée au déploiement de la solution Pégase dans les établissements pilotes V1. Une version de test sera proposée et mise en service dès le premier trimestre et une version de production sera mise en œuvre dès le second trimestre. La solution Pégase pourra ainsi être utilisée par ces établissements sur un panel de formations choisies pendant toute l'année universitaire 2020-2021.

Les établissements pilotes V2, plutôt des universités de taille moyenne, seront identifiés dès la fin de l'année 2019 et le choix des 5 établissements pilotes V2 sera réalisé pour le début de l'année 2020. Les travaux préparatoires au déploiement de Pégase dans une phase pilote V2 débuteront au second trimestre 2020. Il s'agira d'identifier le périmètre des formations concernées par la phase d'expérimentation pilote, d'identifier l'écosystème applicatif qu'il faudra rendre interopérable avec Pégase via les API proposées et de procéder à la reprise des données nécessaire. Ce travail préparatoire perdurera pendant toute l'année 2020 pour une mise en œuvre en 2021.

DEPLOIEMENTS

En parallèle des déploiements "pilotes", l'année 2020 sera aussi dédiée à la préparation des premiers déploiements définitifs de la solution Pégase. Il s'agira d'une part de préparer les déploiements de Pégase pour toutes les formations des établissements pilotes V1 avec tous les éléments liés à une reprise des données complète et à une adaptation de l'ensemble de l'écosystème applicatif de ces établissements. D'autre part, la préparation du déploiement de quelques nouveaux établissements du même type que les établissements pilotes V1 (école à effectifs étudiants réduits) sera également réalisée.

Un séminaire de présentation de la solution Pégase pour que les établissements puissent se prononcer sur les vagues suivantes de déploiement sera également organisé durant le premier semestre.

DEVELOPPEMENTS

Le rythme des développements des nouvelles fonctionnalités de Pégase sera maintenu pendant l'année 2020. De nouvelles fonctionnalités et des extensions des fonctionnalités existantes seront proposées tous les trois mois. Des livraisons intermédiaires de fonctionnalités pourront aussi être envisagées en cas de besoins.

Ces fonctionnalités seront priorisées en accord avec les besoins des établissements pilotes V1 et V2. Un effort particulier sera effectué pour être interopérable avec le référentiel GRHUM de l'Association Cocktail et avec le référentiel Sinaps de l'Amue.

Les besoins précis en termes de fonctionnalités nécessaires pour les pilotes V1 ont été clairement identifiés en 2019. L'année 2020 sera aussi consacrée à l'identification des mêmes besoins pour les établissements pilotes V2. Ces besoins couvriront l'ensemble des nouvelles fonctionnalités nécessaires issues de la loi ORE et des expérimentations NCU.

Des travaux en lien avec d'autres éditeurs de l'ESR comme ESUP-Portail seront poursuivis et la solution sera en particulier interopérable avec un nouveau module de "MonDossierWeb" dès septembre 2020. Le lien avec la solution "ConPeRe" sera également à l'ordre du jour.

HEBERGEMENT ET CO-ADMINISTRATION

Afin d'anticiper les premières grandes vagues de déploiement, des travaux préparatoires à la mise en place d'une solution d'hébergement et de co-administration de la solution Pégase seront poursuivis dans le cadre de l'animation d'un groupe de travail réunissant les ministères (DGESIP pour le MESRI et MAA), les associations professionnelles (A-DGS, A-DSI, CSIESR, VP Num) et des représentants d'établissements.

Ce groupe de travail définira le catalogue de services et proposera une structure de gouvernance et une organisation opérationnelle pour la co-administration avec des établissements de l'ESR. L'année 2020 sera aussi consacrée au choix d'une structure d'hébergement pour la solution Pégase, en lien avec les travaux de l'Amue et de l'Association Cocktail sur ce même thème.

LIVRABLES



La version de Pégase pour les pilotes V1

La liste des pilotes V2

Les fonctionnalités de Pégase pour les pilotes V2

La structure organisationnelle pour la co-administration

FCA Manager

La réforme de la Formation Professionnelle – Formation Continue, Alternance, Apprentissage – entre progressivement en vigueur depuis janvier 2019.

Cette rentrée Universitaire 2019/2020 coïncide avec les premiers pas de l'application mobile "MonCompteFormation" à partir de laquelle chacun pourra s'inscrire à une formation et l'acheter. Les conditions générales auxquelles les organismes de formations et les particuliers devront répondre, vont progressivement remodeler le paysage des pratiques en formation professionnelle. Cette adaptation nécessitera souplesse et réactivité.

FCA Manager devra permettre de piloter l'offre de formation des universités, facilitant par exemple la publication aux dates voulues sur l'application.

Parallèlement les nouveaux principes de fonctionnement de l'apprentissage vont impacter le fonctionnement des CFA en lien avec les universités.

Une attention particulière sera portée aux actions permettant de gérer les opérations en amont de la contractualisation des alternants et aux suivi des alternants en masse.

Ces différents points seront traités en conservant une stratégie d'intégration au SI des universités et d'échanges valorisés avec l'éco système Emploi-Formation-Orientation Professionnelle en cours d'élaboration.

+ AMELIORATION DE L'INTEROPERABILITE AVEC L'ECOSYSTEME

Enrichir les liens avec le SI de l'établissement et l'écosystème de la formation professionnelle – notamment la plateforme "MonCompteFormation", et normaliser les terminologies pour limiter les adhérences avec les outils spécifiques.

Animer le réseau des établissements contributeurs pour faire évoluer l'univers BO FCA Manager.

+ MAINTENANCE

Refondre l'interface graphique pour une meilleure expérience utilisateur et limiter le recours à l'assistance.

Poursuivre la maintenance adaptative et évolutive assurée avec les sites co-constructeurs (les universités de Nantes et de Caen) notamment sur les sujets de formations ouvertes à distance, traitement de validation des acquis et de l'expérience, suivi de l'assiduité et gestion de l'alternance (de la candidature au suivi).

Adapter la préparation aux réponses aux enquêtes ministérielles, pour prendre en compte les évolutions induites par la réforme de la formation professionnelle.

+ DEPLOIEMENT

Poursuivre les actions d'avant-vente et de déploiement avec une vague de 7 établissements.

LIVRABLES



Pilotage de l'offre de formation des universités et adaptation à la plateforme "MonCompteFormation"

Refondre l'interface graphique de FCA Manager

Vague de déploiement : 7 établissements

Accompagnement

L'accompagnement de l'Amue auprès des établissements dans le cadre de la mise en place de la loi ORE initié dès novembre 2018 se poursuivra.

Basé sur l'analyse des besoins et le partage des retours d'expérience, il vise à construire avec la communauté ESR des pratiques sécurisées qui permettent d'opérationnaliser les principales dispositions de la loi ORE.

Les sujets principaux s'inscrivent dans la poursuite des travaux lancés **sur la mise en œuvre de la notion de "blocs de compétences" au sein de parcours de formation** menant aux diplômes préparés par les étudiants. La **certification des compétences**, la mise en œuvre de **parcours différenciés** avec **des durées et des modalités d'apprentissage** variées comptent parmi les grands objets de travail.

La trajectoire de vie de "ConPeRe" - solution pour le **contrat pédagogique pour la réussite étudiante** – s'inscrit pleinement dans ce schéma. Cette solution a été initiée et développée par l'Université Grenoble Alpes (UGA) pour la rentrée 2019 avec l'impulsion du MESRI.

Le contrat Pédagogique pour la Réussite Etudiante est un objet qui n'est pas encore à maturité. La solution proposée s'inscrit clairement dans une trajectoire évolutive, avec une capitalisation de l'expérience pour PEGASE/PC- Scol.

Les retours d'expérience de cette première rentrée et les idées déjà enregistrées seront évaluées par le comité de pilotage proposé par l'Amue et l'UGA à l'automne 2019 afin d'établir le périmètre fonctionnel cible de ConPeRe 2.0.

L'ensemble de ces sujets seront abordés sous les dimensions :

- **métier**, avec l'évolution des stratégies "formation", processus et acteurs
- **processus**, avec la mise en place de nouvelles organisations prenant aussi en compte la restructuration des établissements,
- et **outils**, avec l'analyse des possibilités de modélisation et des besoins d'évolution.

La coexistence avec les effets de la mise en place de la loi "liberté de choisir son avenir professionnel" notamment avec les **impacts envisageables en matière d'apprentissage** fait partie intégrante des travaux qui seront menés sur ces trois volets.

L'équipe sera aussi particulièrement attentive à **l'évolution des parcours de formations "santé"**, avec des modalités d'actions adaptées.

Ces évolutions fondamentales du domaine de la "Formation, vie de l'étudiant" vont s'accompagner de **réflexions sur les indicateurs** qui devront permettre d'en piloter l'efficacité et la pertinence pour les étudiants, et la soutenabilité pour les établissements. L'équipe Amue travaillera avec les établissements et les instances des ministères concernés sur ces nouveaux indicateurs et leurs usages.

+ FORMATIONS

Des actions de formation en lien direct avec les attentes d'évolutions en compétences seront proposées aux agents des établissements. Parmi celles-ci, et s'inscrivant dans la suite des axes d'accompagnements énoncés ci-dessus, citons le **suivi des indicateurs SISE** et plus largement des **indicateurs formation, l'accueil des étudiants étrangers** ou encore **la sensibilisation des formateurs aux pédagogies s'appuyant sur le numérique**.

Les formations très suivies, comme la **gestion des stages** (cadre législatif, organisation, place et intérêts dans un processus formatif) seront reconduites.

La richesse de ces formations est portée par la **qualité des formateurs**. Ils sont issus du domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; experts ou pratiquants, ils font bénéficier les agents de leurs expertises et de leurs expériences issues du terrain.

La mise à disposition auprès des acteurs de l'ESR de l'ensemble de ces travaux d'accompagnement se fera sous différentes modalités adaptées aux sujets :

- Webconférences ou séminaires thématiques
- Sprints de modélisation avec les outils
- Newsletter ConPeRE
- SharePoint ORE, bases documentaires

+ GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail réunis en 2019 sur **les différents axes de la loi ORE** ont montré toute leur pertinence et leur efficacité. Ils ont permis d'identifier les points sensibles et les pratiques émergentes à consolider.

Nous solliciterons les universités pour poursuivre ces réflexions ou en engager de nouvelles sur les thèmes prioritaires.

+ LES LAB'U

En février 2020 se tiendra l'édition #5 du **Lab'U FCA Manager**, avec toujours un co-investissement fort des Etablissements au côté de l'Amue pour aborder lors de ces temps d'échanges, des sujets d'actualité et de veille prospective.

Un format Lab'U peut être envisagé sur une ou **des thématiques "métier" précises**, comme les processus d'accueil établissement concernant les étudiants étrangers, ou encore le numérique et la loi ORE, afin de rassembler une communauté d'acteurs concernés.

LIVRABLES



Evolution des parcours de formation "santé"

Réflexion sur les indicateurs et leurs usages

Nouvelles formations : suivi des indicateurs SISE, indicateurs formation, accueil des étudiants étrangers

Newsletter ConPeRe

Lab'U FCA Manager #5

Lab'U ORE

4. Recherche / Valorisation

Programme SI Labo

Les projets informatiques liés à l'amélioration de la gestion des laboratoires et à une meilleure connaissance de leurs activités et de leurs budgets ont connu plusieurs développements nouveaux depuis les travaux menés par la représentation nationale au cours du 1er semestre 2018. S'appuyant sur les travaux de l'IGAENR, qui faisait le constat de la robustesse des travaux engagés, ils se sont poursuivis tout au long de l'année 2018 sous le pilotage du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Début 2019, dans un courrier aux établissements, Brigitte Plateau, alors DGEISIP, et Bernard Larroutourou, DGRI, ont informé de leur décision, suite à un état des lieux, de réviser certaines priorités retenues dans les schémas initiaux du programme SI Labo (Geslab + Caplab + Dialog + Refp + Plateforme).

Des ateliers se sont tenus tout au long du 2^{ème} trimestre 2019 et leurs conclusions ont été rendues au DGRI à la fin du mois de juillet 2019. D'ici à la fin de l'année 2019, des échanges doivent avoir lieu avec les différents acteurs intéressés, en premier lieu la CPU et les PDG des organismes de recherche, de l'ANR et du HCERES, les questions de portage politique étant particulièrement prégnantes pour assurer un déploiement massif des solutions logicielles, et en second lieu les éditeurs de solutions que sont au cas présent, le CNRS et l'Amue (l'Agence agissant pour le compte de ses adhérents, universités et organismes de recherche). Ils permettront les réorientations nécessaires à la mise en œuvre des préconisations formulées à l'issue des ateliers qui seront finalement retenues.

Pendant le premier semestre 2019, en application des directives de la DGRI, les travaux concernant Caplab, Geslab et Dialog se sont poursuivis de manière soutenue, les chantiers relatifs au Refp (référentiels communs, pilotage MESRI) et à la Plateforme (pilotage CNRS) ont été pour leur part suspendus. Les travaux ont été menés avec un certain nombre d'établissements et de laboratoires pilotes, cette étroite association avec les établissements permettant de bien connaître leurs attentes et besoins, éléments nécessaires à la définition des fonctionnalités des solutions logicielles.

(New) Caplab

2019 a été marquée par la mise en production pilote, en janvier de la version 1.0 et en juillet de la version 1.1, selon la méthodologie agile retenue pour la construction de Caplab en partenariat avec le CNRS et l'Université Clermont Auvergne. Deux versions intermédiaires ont par ailleurs été livrées, la 1^{ère} en avril pour le lien avec le projet Conditor et la récupération des productions scientifiques, la seconde en octobre pour le lien avec l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre de l'AAPG 2020.

En 2020, *NewCaplab* aura « pour premier objectif [...] d'apporter aux chercheurs, aux laboratoires et aux établissements un outil support de leurs relations avec l'Agence nationale de la recherche (ANR) et les autres agences nationales de financement de la recherche [...] Il fera l'objet d'une gouvernance et d'un pilotage renouvelés, construits avec l'ANR et la DGRI, en lien avec l'Amue et avec l'appui de la Dinum, en veillant à l'implication des établissements et de représentants des laboratoires » (cf préconisations portées à la connaissance des établissements par la DGRI et la DGEISIP le 19 novembre 2019 pour le programme SI Labo).

Dans ce cadre, **l'expérimentation avec l'ANR se poursuivra** et permettra d'enrichir les données recueillies pour les mettre à disposition des laboratoires et établissements pilotes (suivi des résultats de l'AAPG 2020). Le développement des fonctionnalités en lien avec le suivi des projets et les appels à projets sera poursuivi. La version 1.2 sera livrée fin janvier 2020 et contiendra le socle fonctionnel pour parcourir le processus d'un appel à projets interne.

Les travaux d'interopérabilité se poursuivront notamment par la mise en œuvre, sur le périmètre pilote (outre le lien avec le SI de l'ANR et Conditor), de formats-pivot génériques répondant au besoin de récupération des données en lien avec les projets de recherche d'une part, et les personnes et structures d'autre part.

En parallèle, les travaux d'homologation continueront pour répondre au besoin de la bonne gestion des données sensibles, avec en cible la capacité d'inclure les informations à régime restrictif (IRR) en lien avec des domaines classés selon un régime restrictif.

LIVRABLES



Livraison de la version 1.2 fin janvier 2020 > socle fonctionnel du processus AAP interne

Geslab

Les évolutions de Geslab se poursuivent dans le cadre des orientations fixées par la DGESIP et la DGRI pour le programme SI Labo (cf note conjointe du 19 novembre 2019 mentionnée ci-dessus) : « *L'Amue et le CNRS, co-éditeurs de Geslab-Sifac, vont finaliser au plus vite le plan d'expérimentation/test¹ et les conditions de passage en service régulier, et stabiliser la description du produit Geslab-Sifac à proposer pour une première phase de déploiement. Sur cette base, le MESRI lancera un Appel à manifestations d'intérêt afin d'identifier une (ou plusieurs) université(s) ou école(s) équipée(s) de Sifac volontaire(s) pour déployer Geslab dans l'ensemble de ses unités de recherche – ou éventuellement sur le périmètre des unités mixtes avec le CNRS, et en partenariat avec celui-ci bien sûr.* »

LIVRABLES



Finaliser le plan d'expérimentation/test
Déploiement de Geslab dans les établissements sélectionnés

Dialog

En application des nouvelles orientations portant sur le programme SI Labo (cf note DGESIP/DGRI susmentionnée) « *L'Amue et le CNRS, co-éditeurs de Dialog, définiront en temps court le plan de clôture des expérimentations, avec les établissements concernés, et stabiliseront la description du produit Dialog qui sera inscrit au catalogue de l'Amue, organiseront son maintien en conditions opérationnelles et préciseront l'appui apporté aux établissements qui choisiront d'utiliser ce produit.* »

LIVRABLES



Dispositif de déploiement de la solution Dialog

¹ Après la mise en production des flux Budget, Commandes, Factures et Marchés, travaux relatifs aux flux Fin d'exercice et à la consolidation de la chaîne de la dépense à finaliser.

Au 1^{er} septembre 2019, 42 établissements ont déjà fait l'acquisition de Sinchro dont 37 l'utilisent au quotidien en production. 2020 verra la poursuite du déploiement de Sinchro.

Sinchro sera enrichi par quelques évolutions réglementaires et techniques nécessaires. Des évolutions fonctionnelles et ergonomiques seront également apportées afin de maintenir le niveau de satisfaction de ses nombreux utilisateurs.

Enfin, le marché actuel de maintenance prendra fin en octobre 2020. La fin d'année 2019 et le début de l'année 2020 seront consacrés à l'étude et la mise en œuvre d'un modèle de maintenance de la solution le plus efficient possible, ainsi qu'à une réflexion à propos des perspectives d'évolutions majeures à long terme.

Accompagnement

+ LES FORMATIONS

En 2020, tous les modules de formation déjà existants sont reconduits :

- + Accompagner la recherche et les relations universités/unités de recherche
- + Évaluation de la Recherche - HCERES
- + Exercer la fonction de directeur - directrice d'école doctorale
- + Gérer les conflits doctorants - encadrants
- + Accueil des chercheu(se)(r)s étranger(e)s
- + Panorama - Introduction aux financements de la recherche par appels à projets
- + Projet H2020 : éléments stratégiques de rédaction
- + Le montage administratif et financier d'un projet H2020
- + Le montage administratif et financier d'un projet ANR
- + La gestion de projet européen (H2020)

5. Ressources Humaines

Harpège

Dans la continuité des années précédentes, l'Agence poursuit la maintenance corrective, réglementaire et technique indispensable pour Harpège.

La fin de maintenance d'Harpège interviendra fin 2020.

LIVRABLES



Maintenance réglementaire incontournable

Siham

Dans la lignée de l'année précédente, le déploiement de SIHAM se poursuit et permet d'étoffer une communauté d'établissements toujours plus nombreux qui ont pu se rencontrer lors du premier Club utilisateurs. Ce club a permis, lors de nombreux ateliers, de compléter la vision applicative de la solution et d'orienter les choix du comité de pilotage pour la trajectoire fonctionnelle de l'application.

Le rôle essentiel de l'application de gestion des ressources humaines au sein du système d'information global de l'établissement, la nécessité d'interopéabiliser, la nécessité de suivre les évolutions rapides d'accès à l'application sont autant de thématiques reprises dans la trajectoire.

En continuant à investir dans l'évolution Siham, l'Amue entend tirer le meilleur parti de la mutualisation à l'œuvre dans notre communauté d'utilisateurs RH croissante.

+ EVOLUTIONS APPLICATIVES

L'année 2020 sera consacrée à :

- la diffusion d'une surcouche ergonomique multiplateforme à destination des agents et managers comme porte d'entrée du SIRH, avec une adaptation aux nouveaux dispositifs numériques et la capacité pour les établissements de l'adapter à leur politique numérique,
- la montée de version applicative pour bénéficier des améliorations et évolutions portées au travers du CISIRH et inscrites au plan produit éditeur d'HR Access,
- aux évolutions relatives à l'architecture applicative de Siham : ouverture vers internet, sauvegarde à chaud, optimisation des architectures existantes, travaux sur les modes d'interopéabilité et les échanges de données,
- la poursuite de l'amélioration des fonctionnalités clés : modules de gestion collective et de GPEEC, Web Services et univers BO.

+ POURSUITE DES MISES EN PRODUCTION ET DEPLOIEMENTS MASSIFS

Cette année, l'Amue attend la mise en production de 13 nouveaux établissements, portant le total à 40 établissements exploitant Siham.

Et le déploiement du module de préliquidation dans 6 établissements, portant à 9 le nombre d'établissements exploitant ce module.

+ ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement sera au cœur des projets et les équipes seront particulièrement mobilisées pour la fusion des universités Paris Descartes et Paris Diderot, la création de l'université Paris Saclay et la mise en œuvre de Siham au sein de l'établissement expérimental Université Polytechnique des Hauts de France.

LIVRABLES



4 livraisons applicatives majeures

Mise en production de la gestion administrative au sein de 13 établissements

Déploiement du module de préliquidation dans 6 établissements

Second Club U Siham

Siham PMS

+ PRIORITE A L'ACCOMPAGNEMENT DES SITES A L'EXPLOITATION DE SIHAM-PMS

Le déploiement de Siham et de la préliquidation mobilisent fortement les établissements. Ainsi, il n'y aura pas de nouveaux déploiements sur la période. Dans la continuité des travaux engagés, la priorité est donnée à l'accompagnement des sites, ayant déjà la solution, à l'exploitation de Siham-PMS.

Les sites ayant sollicité le support ont pu mener les chargements de données nécessaires au suivi de l'exécution et poursuivent dans l'élaboration budgétaire.

+ EVOLUTIONS

Les 4 axes principaux d'amélioration de la solution, issus de groupes de travail avec les établissements (La projection sur les axes analytiques, la revue du regroupement des Rubriques SRH, une vue par Hiérarchie sur les grades TG et enfin le calcul des coûts moyens et les taux de charge) ont été développés et pour partie livrés. La diffusion complète à l'ensemble des utilisateurs est prévue pour fin 2019.

La prise en main par les établissements de ces évolutions, et leurs retours, constitueront la base des travaux d'amélioration à venir de Siham-PMS, incluant le module du GVT.

Les montées de version éditeur et Oracle sont programmées au premier trimestre 2020 pour répondre au plan d'actions établi lors de la dernière homologation de sécurité.

LIVRABLES



Maintien à jour réglementaire et technologique du service fourni

Mise à disposition des évolutions définies

+ VEILLE REGLEMENTAIRE ET METIER

Le suivi de la veille réglementaire permet de mettre à disposition des adhérents :

- + un **Fil d'actu** mensuel "Tour du web RH" dressant la synthèse des dernières publications de la sphère RH
- + des articles et/ou brèves, présentant un sujet d'actualité ou explicitant un nouveau texte réglementaire
- + les Fiches Zoom font un point précis et complet sur différents sujets RH : ex : "Ressources réglementaires et métier utiles en RH", "Le Compte Personnel d'Activité" ... Deux nouvelles fiches viendront rejoindre les 13 autres déjà à disposition sur le site de l'Amue
- + la version comparative de textes statutaires refondus
- + certaines documentations issues des travaux menés par le CISIRH

+ GUIDES

- + Publication de mémentos :
 - Maintien à jour du Mémento des statuts d'agent contractuel de l'Etat,
 - Création d'un Mémento des positions administratives des agents de l'Etat,
- + Publication d'une première version des fiches carrières des corps du MESRI et de l'interministériel

+ L'EXPERTISE METIER EN APPUI DES SI

- + L'Analyse des textes réglementaires pour identifier les impacts dans les SIRH
- + L'apport d'expertise pour l'assistance utilisateurs
- + La coordination/animation de groupes de travail tant sur l'évolution du produit que sur l'amélioration de fonctionnalités existantes

+ RESEAUX PROFESSIONNELS

- + Organisation et animation de Lab'U pour faciliter l'échange de pratiques entre établissements et notamment l'organisation d'un **Lab'U GPEEC** dans le contexte de la création d'un réseau professionnel dédié à cette thématique
- + Gestion de listes de diffusion thématiques
- + Partenariat avec différentes associations professionnelles : Sup'DRH, APASES, ANDRH...

+ CONFERENCES ET WEBCONFERENCES

- + Les thématiques relatives à l'égalité Homme-Femme, les violences sexuelles et sexistes et les discriminations ou tout autre sujet d'actualité pour les établissements y seront traités, en s'appuyant sur les liens entretenus par l'Amue avec ses différents partenaires. Notamment le projet d'une conférence "Place de la femme dans l'ESR entre les années 60 et aujourd'hui" transverse sur les domaines RH et Recherche.

+ THEMES TRANSVERSES > RH / RECHERCHE

- + La gestion des ressources humaines au sein d'un laboratoire et/ou d'un centre de recherche : ce travail transverse pourra prendre la forme de publications ou d'évènements.

LIVRABLES



2 Lab'U

1 Webconférence et/ou 1 Conférence

2 nouvelles fiches Zoom

1 Guide

6. Santé / Prévention / Sécurité

EvRP

- + Refonte globale de l'ergonomie de l'application, initialement programmée fin 2018.
- + Livraison d'une version permettant entre autres l'import des données patrimoniales (report 2018)
- + Poursuite de la maintenance corrective et évolutive de l'application, co-pilotée avec le CNRS dans le cadre d'un partenariat
- + Déploiement de nouvelles vagues à l'issue de la phase de migration indiquée dans l'action précédente

LIVRABLES



*Maintenance corrective et évolutive de la solution
Accompagnement aux migrations des OS et SGBD*

Accompagnement

+ FORMATIONS

L'ensemble des modules de formation a été ouvert et la mise à jour tant sur le fond que sur la forme se poursuit. Travail sur l'ouverture d'un module sur "La crise et sa gestion" pour faire suite à l'intervention proposée lors de la formation : prise de fonction d'un conseiller de prévention.

L'offre de formation est retravaillée afin de proposer des formations continues présentiels, hybride et à distance sur certaines notions comme risque, danger, niveau de prévention, etc.

+ ACCOMPAGNEMENT

Mise en œuvre d'une formation spécifique "CHSCT : enjeux et pilotage" en référence à la réglementation dans un contexte de renouvellement de la gouvernance.

Mise en œuvre de 5 formations spécifiques au déploiement d'EvRP en 2019.

+ RELATIONS PARTENARIALES

Mise en œuvre du Parcours IH2EF – Amue : prise de fonction du conseiller de prévention pour l'année 2019/2020.

Organisation d'un séminaire MESRI-Amue sur un ou des sujets d'actualités courant mai 2020, en principe à l'Observatoire de Paris.

Poursuite de la coopération avec le GP'Sup, association professionnelle.

LIVRABLES



*Création de 6 Formations spécifiques métier et outil
Mise en œuvre parcours IH2EF-Amue > prise de fonction du conseiller
de prévention
1 Séminaire MESRI-Amue*

7. Patrimoine immobilier et développement durable

+ SYSTEME D'INFORMATION

L'accord-cadre actuel, SIPAT, pour la fourniture d'une solution logicielle de gestion du patrimoine immobilier, de prestations de maintenance et d'accompagnement associées, arrive à échéance le 5 octobre 2020. Les marchés conclus sur son fondement ont une durée qui ne pourra excéder d'un an la durée de l'accord-cadre, et arrivent donc à échéance le 5 octobre 2021.

Depuis la signature de l'accord-cadre SIPAT, de nouveaux enjeux sont apparus ou se sont renforcés. Les enjeux de la fonction patrimoine immobilier et développement durable en ESR sont aujourd'hui structurants et contribuent de manière significative à la performance des universités et établissements de recherche.

Pour l'accompagner dans sa réflexion sur le système d'information du patrimoine immobilier (SIPI) en ESR, l'Amue vient de contractualiser avec la Société de conseil en Management et Système d'Information B.A.W pour une mission d'AMO.

LIVRABLES



- + *Bilan "diagnostic et préconisations" de l'accord cadre SIPAT et de l'offre actuelle d'accompagnement de l'Amue en matière de SIPI.*
 - **Octobre 2019 : séminaire**
- + *Préconisations : Mise en adéquation des orientations de l'Amue, des axes stratégiques des parties prenantes identifiées, et des opportunités du marché liés aux enjeux de la prochaine période.*
 - **Printemps 2020 : présentation au Comité Agence Stratégie et Programmation de l'Agence qui se prononcera sur la démarche à poursuivre.**
 - **Mai 2020 : Séminaire**
- + *Formalisation des besoins Patrimoine immobilier de l'Amue et des établissements. Définition de l'architecture socle de l'offre de services SIPI de l'Amue.*

+ LES FORMATIONS

Concernant les formations proposées par l'Amue, une réflexion sera engagée avec les parties prenantes pour pérenniser le vivier des formateurs notamment sur les sujets émergents du domaine.

- + La formation "Actualité du développement durable en ESR" sera développée en formation spécifique avec une première session à l'université Montpellier 3 en interuniversitaire.

+ RELATIONS PARTENARIALES

Le partenariat entre l'Amue et l'IH2EF se poursuivra en 2020 avec le dernier module de formation du cycle de formation des directeurs du patrimoine immobilier en ESR.

- + A l'issue du bilan et de l'évaluation du cycle de formation en cours, la réflexion se poursuivra avec les parties prenantes identifiées, sur l'opportunité de maintenir un cinquième module dédié au système d'information du patrimoine immobilier en ESR.
- + Un partenariat avec l'Ecole des ponts ParisTech est à l'étude pour l'organisation d'une journée commune dans le cadre de la mise en application du décret relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire

+ ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS

L'accompagnement des établissements se poursuivra à travers une participation active aux groupes de travail pilotés le MESRI, la CPU, les associations professionnelles dont l'Artiès, le CIRCES, l'EPAURIF, et la banque des territoires, ce qui permettra d'affiner l'offre d'accompagnement du DdAC au regard des besoins des établissements.

- + Cadre de cohérence patrimoine immobilier
- + Circulaire Expertise, labellisation et Evaluation socio-économique des projets immobilier en ESR
- + Décret no 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire
- + Publication du guide RIMESR (outil de programmation immobilière) par le MESRI et l'EPAURIF qui assurera la formation d'un panel de formateurs
- + PEEC 2030 : un programme ambitieux d'efficacité énergétique des campus à l'horizon 2030
- + Guide ODD, quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France

+ ACTIVITES TRANSVERSES

- + Poursuite de la réflexion engagée avec le domaine Achat dans le cadre du renouvellement de l'accord-cadre SI Patrimoine à échéance 2020.
- + Réflexion avec le domaine Achat sur l'organisation d'un séminaire au deuxième semestre 2020 sur "l'achat immobilier responsable"
- + Réflexion avec le domaine finance sur la création d'un atelier DAF/DPI autour de l'offre de formation sur l'outil de prospective financière proposé par la CPU dans le cadre du programme PEEC 2030

+ LAB'U

- + 15 octobre 2019 : Premier Lab'U Energie dédié à la communauté des économistes de flux
- + Deuxième trimestre 2020 : second Lab'U Energie

LIVRABLES



Création d'1 formation spécifique

Un Séminaire

Lab'U Energie #2

8. Les achats

+ ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS

Exploitation des résultats du premier Lab'U Achats organisé en janvier 2019 et notamment :

- Interrogation ponctuelle des établissements concernant la mise en œuvre des activités liées au domaine,
- Constitution d'un groupe de travail composé de directeurs des achats d'établissements afin de prévoir des actions d'accompagnement,
- Création d'un espace collaboratif à disposition de la communauté achats,
- Organisation de Lab'U Achats (au moins 2 dans l'année)

+ FORMATIONS

Concernant les formations proposées par l'Amue, pérennisation du vivier des formateurs constitué en 2019.

Une réflexion doit être engagée avec les formateurs sur la mise en œuvre d'un "parcours acheteur" ainsi que sur la possibilité d'ouvrir ces formations aux autres acteurs du processus achats que sont les prescripteurs.

Poursuite du partenariat entre l'Amue et l'IH2EF, bilan et évaluation du parcours qui s'est achevé en 2019.

Réflexion sur les l'organisation d'un nouveau parcours avec l'accent sur des moments d'intermédier.

+ CENTRALE D'ACHATS

Construction du plan d'action de la centrale d'achats en fonction des remontées des établissements.

Mise en œuvre des opérations de renouvellement d'un des marchés emblématiques de la centrale d'achats qu'est "Matinfo".

Poursuite des travaux pour la conclusion "d'un marché de prestations relatives au processus dématérialisé de gestion des missions pour des centrales d'achat de l'enseignement supérieur et de la recherche" que sont l'Amue et le CNRS.

Organisation d'actions de suivi d'exécution des accords-cadres.

+ VEILLE REGLEMENTAIRE

Reconduction de la publication d'un fil d'actualité "Tour de web Achats" reprenant, outre une veille réglementaire trimestrielle, les actualités du domaine (actions d'accompagnement), les actualités de la centrale d'achats, les actions de formation.

+ ACTIVITES TRANSVERSES

Poursuite de la réflexion engagée avec le domaine patrimoine immobilier et développement durable dans le cadre du renouvellement de l'accord-cadre SI Patrimoine à échéance 2020.

Réflexion avec le domaine patrimoine immobilier et développement durable sur l'organisation d'un séminaire au deuxième semestre 2020 sur "l'achat immobilier responsable".

+ RELATIONS PARTENARIALES

En complément des partenariats avec l'IH2EF et le CNRS, partenariats avec la DAE, l'UGAP et le groupe Logiciel afin de proposer aux établissements une offre d'achat cohérente et non redondante.

Participation à des séminaires de réflexion sur les grandes thématiques de l'Achat.

Recherche d'intervenants de diverses structures pour participer aux évènements organisés par l'Amue (DAJ du MINEFI).

LIVRABLES



Veille trimestrielle

2 lab'U Achats

9. Les services support en appui des activités

+ RESSOURCES HUMAINES

Renforcer la RH de proximité

La préoccupation des ressources humaines est portée au cœur de la communication avec le personnel, des plans d'actions ont été rapidement initiés tels que l'augmentation de la fréquence des permanences RH sur les deux sites, en moyenne une semaine par mois en présentiel sur le site de Montpellier.

D'autres actions pourront être menées en étroite collaboration avec les représentants des personnels afin de pouvoir répondre aux besoins des personnels.

Favoriser l'accompagnement des personnels pour faciliter l'intégration à l'Amue dès le recrutement

Afin d'assurer une continuité sur l'accompagnement des personnels, l'Amue qui avait déjà mis en place des événements comme la journée des personnels, mènera une réflexion avec la Mire et un appel à volontaires au sein des personnels pour déployer des outils d'accompagnements (guides explicatifs, lettre RH).

Renforcer le pilotage RH

Le service RH s'équipera de Siham et de Siham PMS pour répondre aux enjeux de pilotage RH.

+ FINANCIER & DEMATERIALISATION

Contrôle interne budgétaire et comptable

L'Amue va poursuivre ses travaux en matière de contrôle interne budgétaire et comptable

+ COMMUNICATION ET RELATIONS ETABLISSEMENTS

Construire une relation personnalisée avec l'adhérent. En perspective de la préparation du contrat quinquennal de développement 2021-2025 de l'Agence, l'évolution de son modèle d'activité et sa transformation en profondeur vers un modèle de production hybride imposent de développer la qualité de la relation adhérents pour concilier mutualisation et différenciation.

Pour répondre à ces enjeux et appuyer la Direction de l'Agence dans sa stratégie, il a été annoncé à l'Assemblée générale du 5 juin 2019 le projet de création d'une Direction Marketing chargée de définir et mettre en œuvre le marketing stratégique et opérationnel et la stratégie marketing, avec pour objectif de renforcer la position de l'Agence auprès de ses adhérents. L'année 2020 sera celle de sa mise en place.

Vers un nouveau site Amue.fr.

Les études sont en cours : la structuration du site, la stratégie éditoriale, les parcours utilisateurs, tout est en construction. Le site va faire peau neuve et pour l'instant, l'architecture prend forme. Le courant de l'année 2020 verra émerger le concept du new site.

Le CRM à l'origine d'un service rendu aux adhérents toujours plus personnalisé. L'année 2020 sera celle de la mise en place du portail adhérent qui référence toutes les données relatives à l'adhérent pour un service et un suivi toujours + efficace.

+ AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHES PUBLICS

La sécurité juridique au service de l'opérationnel

La sécurisation de l'ensemble des actes et procédures de l'Amue est le principal objectif du service des affaires juridiques et marchés publics. Dans ce cadre, le SAJMP assure une action transversale de support à destination de l'ensemble des services.

Il assiste notamment les départements et services dans le cadre des relations qu'ils entretiennent avec leurs interlocuteurs, qu'il s'agisse de titulaires de marchés et établissements adhérents : échanges avec les candidats en cours de procédure, questions relatives à l'exécution des contrats, gestion des contentieux et précontentieux, etc.

Des procédures claires pour une efficacité optimale

Le SAJMP conseille les départements et services en amont du montage de dossiers complexes et met en œuvre des modèles types et des outils d'aide à la décision juridique. Ainsi, dans le cadre du déploiement des produits de l'Agence, le SAJMP met à jour des modèles de conventions de déploiement, d'exploitation mais aussi de préfinancement et de co-construction.

Dans le cadre des procédures de renouvellement des marchés d'édition et d'intégration liés aux produits déployés par l'Amue, le SAJMP s'est attaché à améliorer ses process en collaboration avec les équipes projets par l'analyse critique de l'exécution des marchés en cours, la publication de RFI (request for information ou demandes d'information), l'organisation de séances de sourcing et de benchmark.

Par ailleurs, un volet achat figure au règlement intérieur et financier de l'Amue.



Amue + 103 bd Saint-Michel + 75005 Paris
www.Amue.fr